

Délibération n° 2024DEL31
EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
COMMUNE DE SOLIGNAC
Séance publique du 11 juillet 2024

REPUBLIQUE FRANÇAISE

DEPARTEMENT : HAUTE
VIENNE

Arrondissement :
LIMOGES

Canton :
CONDAT/VIENNE

Commune : **SOLIGNAC**

**Nombres de
membres**

En Exercice	19
Présents	13
Votants	19

Date de convocation

04/07/2024

Date d'affichage

04/07/2024

Objet : Demandes de
subvention au
Département de
Haute-Vienne.

Les membres du Conseil régulièrement convoqués se sont réunis au lieu habituel de leurs séances après convocation légale, sous la présidence de Monsieur Alexandre PORTHEAULT, Maire.

Présents :

Mmes CARLIER, COIGNAC, COMES, DUPIN, FOURGEAUD, GUITARD, MORNETAS, MM BRUNET, COLDEBOEUF, GOURINCHAS, LEYRIS, PECHER, PORTHEAULT, RECORD, RIBOULET.

Absents et excusés :

Nicole BAYLE procuration donnée à Fabrice RECORD
Laure FERNANDES procuration donnée à Alexandre PORTHEAULT

Caroline BOURGER procuration donnée à Claire MOURNETAS

Jean-Pierre CHAZELAS procuration donnée à Maryvonne COMES

Didier LEYRIS procuration donnée à Claude GOURINCHAS

Martine FOURGEAUD procuration donnée à Nicole DUPIN

Fabrice RECORD a été élu secrétaire de séance.

Monsieur le Maire propose à l'Assemblée de déposer un dossier de demande de subvention au Département de la Haute-Vienne, dans le cadre des CTD (Département) pour la réfection du bloc sanitaire de l'école maternelle. Pour ces travaux un devis de confort-tech a été reçu pour un montant de 18 651.43 € HT (22 381.72 € TTC), un devis de AMS MARTIN Jean Willy pour un montant de 4610.60 € HT (pas de TVA applicable), un devis de FF Services pour un montant de 864.50 € HT (1037.40 € TTC).

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal autorise Monsieur le Maire à :
Déposer un dossier au titre des CTD 2024.

Délibération adoptée à l'unanimité.

Pour extrait certifié conforme
Le Maire,

Certifié exécutoire par Alexandre
PORTHEAULT, Maire
Compte tenu de la transmission en
Préfecture le
Et la publication le



Alexandre PORTHEAULT